

**DELIBERATION N° 53**

**Demande de rattachement et d'inscription au sein du Plan Départemental  
des Itinéraires de Promenade et de Randonnée  
de la boucle de randonnée du patrimoine de la Ville de Dieppe  
à la grande boucle randonnée n°1 du PDIPR**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39  
Nombre de conseillers en exercice : 39  
Nombre de présents : 29  
Nombre de votants : 33*

**LE ONZE DECEMBRE DEUX MILLE QUATORZE**

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 3 décembre 2014 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

**Sont présents** : JUMEL Sébastien, LANGLOIS Nicolas, RIDEL Patricia, CARU-CHARRETON Emmanuelle, WEISZ Frédéric, BUICHE Marie-Luce, ELOY Frédéric (à partir de la question n°4-1), AUDIGOU Sabine, GUEROUT François, LECANU Lucien, LEFEBVRE François, BEGOS Yves, CYPRIEN Jocelyne, VERGER Daniel, ROUSSEL Annette, PATRIX Dominique, MENARD Joël, DESMAREST Luc, CAREL Patrick, AVRIL Jolanta, PARESY Nathalie, LETEISSIER Véronique, BUSSY Florent (à partir de la question n°13), BUQUET Estelle, QUESNEL Alice, ANGER Elodie, BLONDEL Pierre, PETIT Michel (jusqu'à la question n°32), ORTILLON Ghislaine (jusqu'à la question n°32), GAUTIER André (jusqu'à la question n°32), BAZIN Jean (de la question n°4-1 à la question n°32), BREBION Bernard, JEANVOINE Sandra

**Sont absents et excusés** : ELOY Frédéric (de la question n°1 à la question n°4), GAILLARD Marie-Catherine, BOUVIER-LAFOSSE Isabelle, CLAPISSON Paquita, BUSSY Florent (de la question n°1 à la question n°12), PAJOT Mickaël, THETIOT Danièle, OUVRY Annie, BAZIN Jean (de la question n°1 à la question n°4)

**Pouvoirs ont été donnés par** : GAILLARD Marie-Catherine à JUMEL Sébastien, BOUVIER-LAFOSSE Isabelle à BUICHE Marie-Luce, CLAPISSON Paquita à CARU-CHARRETON Emmanuelle, BUSSY Florent à WEISZ Frédéric (de la question n°1 à la question n°12), PAJOT Mickaël à GUEROUT François, THETIOT Danièle à PETIT Michel (de la question n°1 à la question n°32), OUVRY Annie à GAUTIER André (de la question n°1 à la question n°32)

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance** : Mme ANGER Elodie

.../...

Mme Jolanta AVRIL, Conseillère Municipale Déléguée, expose qu'il est rappelé qu'il existe une grande boucle de chemins de randonnée inscrit au sein du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI) entre les Villes de Hautôt sur Mer, Ouville la Rivière, Longueil, Saint Denis d'Aclon, Sainte Marguerite sur Mer et de Varengeville sur Mer.

Cette boucle de randonnée plus communément dénommée boucle 1 est inscrite au PDESI qui lui même, est intégré au sein du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnée).

La volonté est de créer un rattachement de la boucle du patrimoine de la Ville de Dieppe à cette boucle de randonnée n°1 et de bénéficier d'une inscription de la boucle du patrimoine au sein du PDIPR.

S'il est accepté par le Conseil Municipal, ce projet sera présenté au Département pour être labellisé et donc subventionné. Il est donc nécessaire que le tracé qui emprunte la commune soit classé au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Le circuit de randonnée patrimoine du Territoire Dieppois emprunte actuellement les rues suivantes, reportées sur la carte ci-annexée.

#### Itinéraire sur DIEPPE

Office du Tourisme	La Fontaine
Quai Henri IV	Quai du Hable
Place du Hable	Rue Asile Thomas
Rue Bouzard	Bld de Verdun
Traverse de la Rade	Bld Maréchal Foch
Passerelle Dumesnil	Les Tourelles
Rue des Bains	Rue de la Barre
Rue Toustain	Chemin de la Citadelle
Bld de la Mer	Rue Isidore Bloch
Route de Pourville	Chemin du Golf
Rue du 74 ème RI	Chemin des Fontaines

L'inscription entraîne plusieurs conséquences :

- La possibilité de créer un chemin de randonnée pédestre recensé par le Département de Seine-Maritime mais aussi soutenu : communication, subvention, aide à la maintenance.
- La promotion du chemin sur le plan culturel, environnemental et sportif.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission n° 3 du 02 décembre 2014

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de demander le rattachement de la boucle du patrimoine de la Ville de Dieppe, à cette boucle de randonnée n°1, de demander l'inscription de cette boucle du patrimoine au sein du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée et de solliciter les subventions y afférant en cas de classement.

- d'autoriser Monsieur le Maire, à signer tous les documents afférant à ces demandes de subventions et à cette demande de classement.

☞ **Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE à l'unanimité, les propositions ci-dessus.**

*Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

**Pour extrait certifié conforme au registre  
Le Maire de la Ville de Dieppe,  
Sébastien JUMEL**

**Acte certifié exécutoire en application  
de la loi du 2 mars 1982 modifiée  
Réception en Sous-Préfecture :**

**Publication :**

**Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--